



Pierre Scholla

Restauration d'une fresque monumentale

DOSSIER DE MÉCÉNAT



Sommaire

Édito 2

Pierre Scholla
Une vie en couleurs 3

La fresque « Le Village »..... 4

La rénovation 5

Devenir mécène..... 6

Contact..... 8



Édito

Nous sommes ravis de vous présenter notre projet de mécénat, qui vise à promouvoir la fresque oubliée « Le Village ».

Nous sommes convaincus que votre soutien peut contribuer de manière significative à la réussite de cette initiative et à la réalisation de nos objectifs de rendre plus belle la ville et ses quartiers.

Au style singulier, Scholla est un des grands peintres de Corbeil-Essonnes et du département de l'Essonne. Pierre Scholla a été honoré en 1997 d'un Awards d'or au salon de la sérigraphie d'Atlanta. Au style très reconnaissable, les œuvres de Scholla sont largement appréciées pour leur utilisation de la couleur et de la forme. Il est connu pour ses peintures abstraites et ses aquarelles, qui sont souvent décrites comme étant lumineuses et vibrantes. Le peintre, qui a exposé dans le monde entier et côtoyé les plus grands, continue de peindre dans son atelier de Corbeil-Essonnes.

En 1988, à la suite d'une commande, Scholla réalisa la fresque « Le village », son plus grand format jamais réalisé à ce jour. L'œuvre monumentale se situe au 2 rue du Charbon blanc à Corbeil-Essonnes, entre l'école Jacques Bourgoïn et l'ancienne Chambre de commerce et de l'industrie.

C'est à l'occasion d'une grande rétrospective sur 3 sites qui se tiendra de février à mars 2024, que la municipalité souhaite à nouveau inaugurer la fresque remise à neuf.

Âgé aujourd'hui de 95 ans, le peintre profite d'une carrière rayonnante : c'est pourquoi cette fresque emblématique mérite d'être valorisée et restaurée afin de participer au « réenchantement » du centre-ville.

Cette œuvre laissée à l'abandon et inconnue de tous pourra intégrer, nous l'espérons, le parcours de Street-art de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart.

Notre volonté de valoriser les formes d'expressions et d'arts accessibles au plus grand nombre dans notre ville, dans la galerie d'art et partout ailleurs dans l'ensemble de nos quartiers populaires est une priorité dans nos engagements.

35 ans après sa création, nous serions honorés de vous compter parmi nos mécènes et de travailler ensemble à la réalisation de notre vision d'« envahir la ville par la beauté ».

Votre soutien apporterait un impact positif et serait un pas important vers le changement d'image que nous souhaitons donner à notre commune.

Bruno PIRIOU,
Maire de Corbeil-Essonnes

Oscar SEGURA,
Maire adjoint délégué
aux Arts, aux Cultures
et aux Fêtes



Pierre Scholla

Dès l'âge de 5 ans, Pierre SCHOLLA manie craies et crayons de couleurs. À l'exemple de son père, qui à l'âge de 14 ans reçut le premier prix de dessin de la Ville de Paris et fut relieur d'Art, SCHOLLA est hanté par le dessin.

Étudiant la lithographie, il obtient son C.A.P. sur les conseils de son père « pour assurer son avenir ». Il prépare les Arts et Métiers, et décroche un diplôme de dessinateur industriel et de menuisier-ébéniste, ce qui l'aidera dans la création de ses « objets-sculptures ».

Muni du brevet des Arts et Métiers mais de plus en plus attiré par les Arts Plastiques, il prépare le concours d'entrée à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs. Obstiné, il fréquente l'Académie de la Grande Chaumière et le Musée du Louvre où il réalise de nombreuses copies (Léonard de Vinci, Delacroix, Frans Hals, Boucher, Fragonard et bien d'autres).

Il expose quelques toiles à l'âge de 20 ans aux côtés de Maurice Utrillo, dont il fait la connaissance lors de ses travaux de décorateur d'appartements parisiens de renoms.

En 1997, à Atlanta (USA), son travail est récompensé par un Award d'or décerné par le Salon International de la Sérigraphie, devant 55 pays représentés par 1000 artistes.

En 2004, Jean-Jacques Aillagon, Ministre de la Culture le nomme Chevalier des Arts et des Lettres.

Pierre Scholla vit et travaille à Corbeil-Essonnes. Ses œuvres figurent en bonne place dans les collections publiques et privées en France et à l'étranger.

Depuis plus de 70 ans, il développe une pratique picturale sur le fil, entre figuration et abstraction. L'œil tourné vers les confins de l'espace visible.

Aujourd'hui, la ville de Corbeil-Essonnes vous propose de contribuer à ce grand projet de renouveau culturel, qui offrira aux Corbeil-Essonnois et aux futures générations la chance de profiter de cet héritage patrimonial.

La fresque en 2023



À l'origine peinte pour embellir le cœur de ville et l'entrée de l'école Jacques Bourgoïn **la Fresque située au 2 rue du Charbon Blanc est aujourd'hui devenue invisible.**

« Le Village », tel que Pierre Scholla l'a appelé, a été peint sur le mur de la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

D'une superficie de 120 m² elle a été créée en 1988.

Elle a subi les affres du temps, perdant ses atouts lumineux et poétiques propres à l'œuvre de l'artiste.

En février et mars 2024 une rétrospective Pierre Scholla sera organisée dans 3 sites majeurs de la commune :

- La Galerie municipale d'art
- Le Théâtre de Corbeil-Essonnes
- Le Centre municipal de santé



En rénovant cette fresque, la commune souhaite rendre hommage à un artiste populaire qui a voué toute sa vie en peinture à la promotion de l'art sur la commune. Nous souhaitons partager avec les gens de passage, le voisinage, un vibrant hommage.

Notre recherche de financement à hauteur de 15 000 € sera intégralement réservée à la rénovation. Votre nom sera associé à la rénovation de cette fresque monumentale.

La rénovation



Devis pour la restauration de l'œuvre de Pierre Scholla

« Le Village »
Fresque de 120m²

Située au 2 rue du Charbon Blanc, 91100 Corbeil-Essonnes

Décomposition du prix global

Peinture et matériel Peinture professionnelle de la Seigneurie Gauthier : GARNOTEC (fiche technique jointe). Peinture semi-épaisse mat aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse, très résistante aux intempéries.	1.600,00€
Réalisation technique, mise en peinture de l'œuvre sur sa totalité (superficie de 120 m²). Restauration à l'identique de la fresque telle qu'elle fut livrée par l'artiste Pierre Scholla en 1998. Préparation du support, nettoyage à sec, fixation du câble disgracieux sur la corniche au mastic. Application d'un fixatif transparent. Traçage et remise en peinture de l'œuvre par 2 couches de peinture GARNOTEC. La durée de réalisation est estimée à 8 jours hors intempéries. Pour ne pas gêner le passage et l'accès à l'école attenante nous prévoyons une intervention hors période scolaire.	8.200,00€
Nacelle articulée électrique. Location / Mise à disposition sur site. Pour éviter tout vol de nacelle l'idéal serait de pouvoir la parquer dans la cour de l'école la nuit et de fermer le portail à clef.	600,00€
TOTAL HT	10.400,00€
TVA 20%	2.080,00€
TOTAL TTC	12.480,00€

Calendrier prévisonnel

Été 2023

Lancement de la campagne de mécénat.

En octobre 2023 et janvier 2024

Lancement de la rénovation
si les fonds ont été récoltés.
Travaux réalisés en période de vacances.

Février/mars 2024

Inauguration de la nouvelle fresque.

L'objectif n'est pas seulement de conforter cette peinture murale, mais de la restaurer pour assurer sa sauvegarde dans le temps, la rendre accessible et de nouveau visible à tous.



Devenir mécène

Associez votre image à celle de ce projet d'envergure en Essonne. Une plaque comportant les noms des mécènes sera dévoilée lors de l'inauguration.

Engagez-vous à nos côtés pour sauvegarder cette fresque emblématique de notre patrimoine local.

La municipalité fait appel à vos dons, aux mécénats et vous incite à faire valoir les aides fiscales dédiées, afin que notre patrimoine local, culturel, devienne opportunité de découverte, d'éducation et de lien pour tous.

Le mécénat se définit comme étant le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Il correspond à une démarche désintéressée et peut revêtir différentes formes :

- Dons numéraires
- Apports de biens
- Apports de compétences
- Mise à disposition de personnel (mixité possible).

Pour une entreprise

Chef d'entreprise, associez l'image de votre société à la restauration du patrimoine architectural local.

Une législation attractive en faveur du mécénat des entreprises.

60% du don est déduit de votre impôt sur le résultat (IS/BNC/BIC/BA) dans la limite de 0.5% du CA HT annuel et reportable sur 5 ans en cas de dépassement.

La loi Aillagon de 2003 vous permet de bénéficier de contreparties, dans la limite de 25% de la valeur du montant de votre don.

Coût réel pour votre entreprise : 15%

Selon la loi, seuls sont éligibles au mécénat les organismes relevant, entre autres, des domaines suivants : philanthropie, éducation, science, culture, mise en valeur du patrimoine artistique.

Conditions générales de déductions fiscales Le don est déductible :

■ de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66% du montant du don et dans la limite de 20% du revenu imposable ;

■ de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% du montant du don dans la limite de 50 000 €. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 € ;

■ de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT.

Pour un particulier

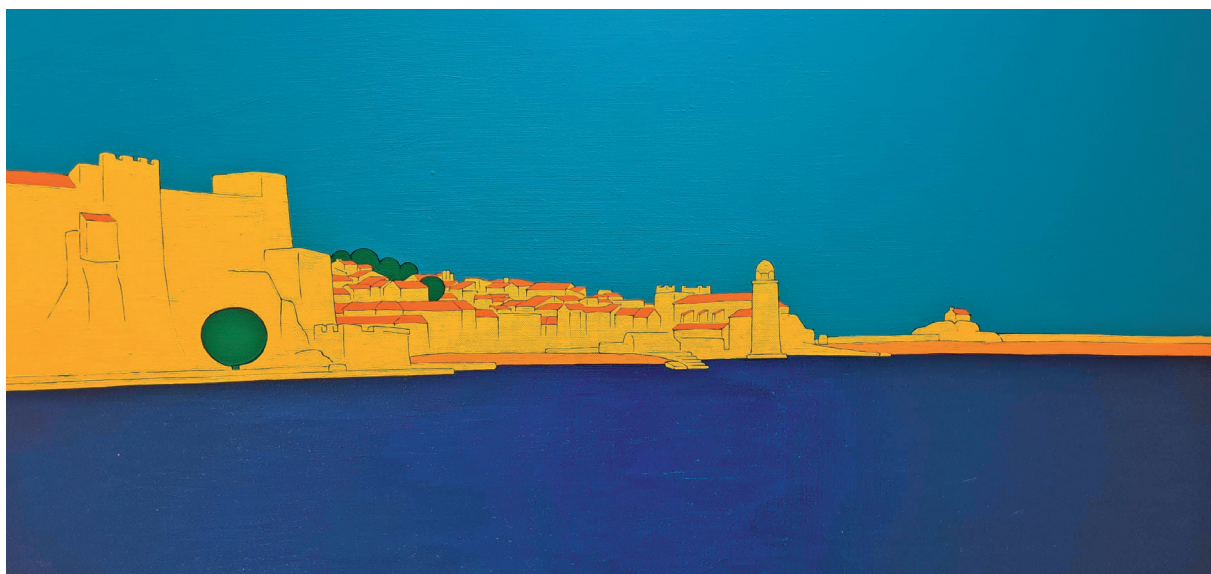
Particulier, associez votre nom à la restauration du patrimoine architectural local et au rayonnement culturel de Corbeil-Essonnes.

Une législation attractive en faveur du mécénat des particuliers.

La loi Aillagon de 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations a créé un dispositif très incitatif pour les personnes physiques. Cette loi s'applique à toutes les causes d'intérêt général, notamment culturelles, sociales, humanitaires, scientifiques, éducatives, familiales et sportives.

■ 66% du don déduit de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable avec la possibilité d'étaler sur cinq ans lorsque le plafond est atteint. Par exemple, en nous donnant 1 000€ vous bénéficiez d'un avoir fiscal de 660€.

■ Votre soutien vous coûte seulement 340€. Le montant minimum des dons est de 50€ pour un particulier.





Contact

Pour répondre à toutes vos questions :
Direction Culture et Patrimoine,
Tél : 01 60 89 71 64
clarence.choquer@mairie-corbeil-essonne.fr

Création, mise en page
Ville de Corbeil Essonne
Direction de la communication

Impression
Imprimerie municipale

